

 **Edito**

Les nouveaux locaux de FCBA à Champs sur Marne ont été inaugurés le 2 avril ([pour en savoir plus](#)). Après plus de 60 ans passés avenue de Saint-Mandé, une page, un chapitre, un tome de l'histoire de FCBA sont tournés...

Nous profiterons donc de ce nouveau départ pour entamer l'écriture d'un second tome, toujours au profit de nos professions, en espérant pour tous une amélioration de la conjoncture.

Rodolphe THÉLU

 **Guide conception : durabilité biologique des menuiseries extérieures en bois**

Rédigé par FCBA, avec un financement par le CODIFAB, ce [guide](#) définit des principes de conception et de mise en œuvre dans l'ouvrage permettant d'utiliser des essences (tropicales ou indigènes) de durabilité (naturelle ou conférée) moindre, tout en satisfaisant à la longévité du bois de 30 ans minimum visée pour la menuiserie extérieure.

Les solutions de conception présentées permettent de diminuer la classe d'emploi affectée au bois, de la classe d'emploi 3.2 (cas le plus défavorable de la menuiserie extérieure) à :

- la classe d'emploi 3.1 => 20 essences utilisables en plus, sans traitement de préservation, dont la majorité des résineux purgés d'aubier ; toutes les essences avec traitement de préservation deviennent également compatibles ;
- la classe d'emploi 2 => toutes les essences de bois purgées d'aubier, ainsi que les parties aubieuses revêtues d'une finition complète appliquée en atelier et entretenue ont une durabilité naturelle compatible.

Ce document constitue ainsi un guide d'interprétation du nouveau volet « durabilité biologique du bois » contenu dans la dernière révision de la norme NF P 23-305 : *Menuiseries en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres, portes extérieures et ensembles menuisés en bois*, publiée en décembre 2014.

Pour en savoir plus et consulter les publications : <http://www.codifab.fr/>

Contact : Marc SIGRIST – marc.sigrist@fcba.fr


 **NF Fenêtres Bois : vers une certification plus accessible**

À l'écoute des professionnels, FCBA a élaboré un référentiel simplifié pour la certification *NF Fenêtres Bois et Portes Extérieures*, qui vient d'être approuvé par AFNOR Certification ([référentiel](#)).

Ces nouvelles règles, destinées à faciliter la certification de nouvelles menuiseries, sont applicables à partir du 15 août 2015. Elles portent notamment sur :

- une reconnaissance plus large des essais réalisés par les menuisiers et leurs fournisseurs ;
- un ajustement des modalités de contrôle par FCBA ;
- la création d'un processus de certification adapté pour les menuisiers qui maîtrisent le processus de revue de conformité relatif aux gammes présentées à la certification ;
- de nouvelles modalités de marquage (étiquettes) et un Certificat complété par un Dossier Technique de Certification (DTC) afin de répondre aux attentes de certains acteurs du marché.

Les intervenants FCBA se tiennent à disposition des menuisiers pour les accompagner dans ces évolutions.

Contact : Rodolphe THÉLU – rodolphe.thelu@fcba.fr

Réglementation sur la communication des produits de construction

Les textes réglementaires relatifs à la communication environnementale sur les produits de construction et de décoration destinés à un usage dans les ouvrages du bâtiment sont parus le 29 décembre 2013, avec une date d'application au 1er janvier 2014.

Ces textes imposent, dès lors qu'une entreprise souhaite communiquer sur les qualités environnementales d'un de ces produits destinés à la vente au consommateur, de fournir une déclaration environnementale de ce produit et de l'enregistrer sur une base de données réglementaire :

<http://www.declaration-environnementale.gouv.fr/>

Ces textes précisent également qu'à partir du 1er juillet 2014, toute déclaration environnementale doit être réalisée selon la norme européenne NF EN 15804+A1 (DEP : Déclaration Environnementale Produit) qui remplace la norme française NF P01-010 (FDES : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire), avec deux indicateurs complémentaires.

FCBA transcrit progressivement les déclarations environnementales des produits bois au format européen.

Contact : Cécile HUREL – cecile.hurel@fcba.fr

Catalogue Construction Bois

Le Catalogue Construction Bois a été enrichi courant octobre dernier d'éléments nouveaux. La première version accessible sur le net depuis plus d'une année comportait un « volet parois » (carnets de détails, performances multi critères...).

Première nouveauté : ce volet paroi vient d'être doté d'un moteur de recherche permettant, en mentionnant les objectifs de performances recherchés (acoustique, résistance au feu, thermique), d'importer automatiquement les solutions compatibles.

Seconde nouveauté : un « volet ouvrages » a été publié. Il développe à ce jour la conception et la justification de trois ouvrages types (une maison individuelle, un bâtiment collectif et une façade ossature bois sur structure béton).



La prochaine évolution intégrera des solutions de mises en œuvre détaillées de menuiseries extérieures dans les parois à ossature bois, ce point étant traité de manière embryonnaire dans la version actuelle. Cet apport sera issu du guide Rage dédié et des travaux de normalisation en cours sur le sujet.

<http://www.catalogue-construction-bois.fr/>

Contact : Laurence MAIFFREDY- laurence.maiffredy@fcba.fr



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Pôle Industries Bois Construction
Allée de Boutaut – BP 227
33028 Bordeaux
Tél. 05 56 43 63 00
www.fcba.fr

Agenda

La Commission Professionnelle Menuiserie aura lieu le 14 octobre matin à FCBA Bordeaux.

A noter

Formations FCBA 2015

Venez consultez notre catalogue : <http://www.fcbaformation.fr/>

Cliquez sur le lien pour recevoir gratuitement le catalogue papier.

La version pdf est également disponible sur le site.

La librairie du bois

Achetez en ligne les ouvrages sur la forêt, le bois, la construction et l'ameublement que vous recherchez.

<http://www.lalibrairiedubois.fr/>

Le magazine d'informations FCBA INFO

Gratuit et sans abonnement, il est consultable sur : www.fcbainfo.fr

Vous pouvez également, via un formulaire spécifique réservé aux professionnels, être régulièrement informé sur les activités de FCBA.